

DECLARATION D INSTALLATION « EQUIPEMENT DE RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES »

Conformément à l'article R2224-19-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,
pour les personnes se raccordant au réseau d'assainissement et qui s'alimente en eau.

IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal et ville :

Téléphone :

Adresse de l'installation si différente :

Section cadastrale :

CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPEMENT :

1. Usage de l'installation² :

- arrosage
- lavage voiture ou extérieur
- réincorporation dans la nappe
- usage intérieur, précisez :
 - o évacuation des excréta et le lavage des sols avec l'eau de pluie collectée à l'aval des toitures inaccessibles)
 - o lavage du linge, à titre expérimental, avec l'eau de pluie collectée à l'aval des toitures inaccessibles (avec dispositif de traitement et déclaration auprès du ministère)

NB : les aménagements de bassins paysagers ou volumes de rétention demandés lors d'une autorisation ne sont pas pris en compte pour l'attribution de la subvention municipale.

L'usage envisagé prévoit un rejet d'eaux usées dans le réseau :

Non²

Oui² : dans ce cas voir les titres suivants.

2. Estimation des volumes utilisés à l'intérieur du bâtiment :.....m3

3. Estimation des volumes rejetés :

En cas de rejets d'eaux usées dans le réseau, mentionner les dispositifs mis en place pour évaluer le volume du rejet :

- mesures directes avec un compteur :

- autre dispositif :.....

Estimation du volume rejeté :.....

4. Conformité à la réglementation en vigueur (certifiée par l'installateur):

- Arrêté du 4 mai 2007 et 3 octobre 2008 (concernant l'installation):

Oui²

Non²

- Arrêté du 21 Août 2008.

- Faire remplir à la personne responsable de la mise en service du système la fiche d'attestation de conformité en annexe de l'arrêté.

4. Autres renseignements :

Bâtiment concerné :

- résidence principale²
- résidence secondaire²
- réhabilitation²
- maison en construction²
- nombres d'occupants :

Capacité de récupération de l'installation (certifiée par l'installateur) :.....

Dimensions :.....

Nature du sol :

Type d'équipement : Cuve Béton² ou Cuve polyéthylène² ou autre, précisez :

Implantation :

- cuve enterrée
- cuve installée dans le bâtiment

Date de mise en service :

IDENTIFICATION DU VENDEUR :

Nom de l'entreprise:

Adresse :

Code Postal et ville :

Téléphone :

Label, certification éventuelle :

COUT DE L'EQUIPEMENT (certifié par le vendeur) :

Cuve ou réservoir :	HT
Autres équipements :	HT
Pose :	HT
Autres prestations :	HT

Total :	HT
Total :	TTC

Autres aides sollicitées :	TTC
----------------------------	-----

² rayer la(les) mentions inutiles

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :
COURRIEL :

MONSIEUR LE MAIRE
HOTEL DE VILLE
BP 196
18026 SAINT AMAND MONTROND

A renvoyer au service urbanisme

Objet : demande de prime communale à l'installation d'équipements de récupération des eaux pluviales

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e), déclare agir en tant que :

- propriétaire¹
- locataire (dans ce cas fournir l'autorisation du propriétaire).

J'ai l'honneur de solliciter l'aide municipale à l'installation de système de récupération de l'eau pluviale.

J'atteste ne faire qu'une seule demande de subvention communale.

Je m'engage :

- à installer le dispositif conformément à la déclaration ci-jointe, notamment en terme de capacité de stockage (qui permet d'établir le montant de la subvention)
- à respecter les normes d'installations en vigueur pour les usages intérieurs ou extérieurs¹,
- à faire faire remplir à la personne responsable de la mise en service du système la fiche d'attestation de conformité en annexe de l'arrêté du 21 Août 2008 en cas de raccordement au réseau d'assainissement eaux usées,
- à permettre le contrôle par la municipalité de la réalité, du fonctionnement de l'installation et de sa conformité à la demande.

Fait à

Le,

Signature du demandeur:

Pièces à joindre au dossier de demande:

- la déclaration d'installation ci-jointe
- l'autorisation de travaux nécessaire
- si nécessaire l'attestation de conformité

Justificatifs pour la liquidation de la subvention :

- la facture acquittée et soldée de l'installation signée par l'installateur et le client
- un relevé d'identité bancaire

¹ Barrer la mention inutile